

**Extrait « Conditions Générales de Vente 2020/2021 »**

Intégralité consultable sur notre site en bas de page

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT  
ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE  
DES MONITEURS DE L'E. S. F. DE LA FOUX D'ALLOS**

**ARTICLE IX – INFORMATION SPECIALE COVID-19**

Pour toutes réservations faisant l'objet d'une annulation pour cause de COVID-19, la totalité des sommes versées sera, sous présentation d'un justificatif (tel qu'un certificat médical ou une copie d'une décision institutionnelle) :

- Reportée si cela est possible, sinon,
- Remboursée.

En cas d'interruption de la prestation pour cause de COVID-19, les sommes versées seront reportées, si cela est possible, sinon, remboursées au « prorata temporis ».